

**ALGERIE TELECOM-SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMS - EL OUED**

Réf : DOT39/SDTO/DRA/ 214 /2025

Date : 30/03/2025

**A Monsieur
Le Gérant de l'entreprise EURL ABDEL EL HADI
CITE BOUGOFALA OUARGLA
Mobile 0671-65-72-32**

OBJET : Mise en demeure N°02

Projet « Travaux de canalisation réseau urbain FTTH cité Magrane Est »

Contrat N° 116/2024

Bon de commande N° 34/2025 du 30/01/2025.

ODS N° 38/AT/DOT39/SDFS/DAL/2025 du 02/02/2025.

Suite à la mise en demeure n°01 du 25/02/2025, votre entreprise est toujours en absence depuis le 09/02/2025 à ce jour, sans aucune justification, ce qui constitue un non-respect de vos engagements contractuels.

A cet effet, et à compter de la date de la réception de la présente, nous avons le regret de mettre votre entreprise en demeure pour prendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de huit (08) jours.

En cas de non prise en charge, Algérie Télécom se réserve le droit de prendre toutes les dispositions contractuelles adéquates à ce sujet.



Le Directeur

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle de Télécommunications
El-Oued
Mr. HAMIED Ali